

Jean Dupont  
Adresse

Monsieur le Procureur de la République  
Tribunal de Grande Instance de Nanterre  
Service Pénaux  
Palais de Justice  
181, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
92500 Nanterre

LRAR  
Date

### **Plainte pour tentative d'escroquerie**

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de vous informer des faits suivants.

Je suis abonné depuis deux ans auprès de la société COMPUSERVE, fournisseur d'accès Internet, sous le N° XXXXXX.

Je règle les prestations de cet société par débit de ma Carte Bleue N°EEEEEE, auprès du Crédit Commercial de France, agence de ZZZZZZ, sur mon compte-courant N°NNNNNN.

Le centre Carte Bleue du Crédit Commercial de France a été l'objet des demandes de pré-accords de paiement suivantes, en \$ US, informations communiquées par mon agence bancaire:

Date	Heure	Contre-valeur en FF.
06-fév-98	22:36	309,78
06-fév-98	22:37	10 022,19
08-fév-98	21:22	3 984,58
08-fév-98	21:26	17 614,76
08-fév-98	21:44	577,03
10-fév-98	08:15	343,41
10-fév-98	08:16	15 331,00
11-fév-98	07:56	10 092,97
	Total	58 275,72

**Ces demandes de pré-accords ont été faites à mon insu, par un tiers non-identifié, en utilisant frauduleusement les indications figurant sur ma carte bleue.**

Aucune somme n'a toutefois été débitée indûment sur mon compte, les pré-accords n'ayant pas eu de suite.

On constate d'ailleurs que le fraudeur a réitéré ses demandes à de faibles intervalles de temps, sans doute pour tenter d'obtenir un accord en essayant plusieurs dates de péremption de la carte.

Le Centre de Carte Bleue a par la suite bloqué ma carte bleue à la suite du dépassement du plafond de crédit qui m'avait été accordé.

A la même époque, ma parente, Mme Louise Dupont, dont le fils Daniel Dupont est également abonné COMPUSERVE, **a été l'objet d'une fraude identique**. Sa carte American Express sur laquelle est domicilié l'abonnement de son fils, a été **effectivement utilisée pour des achats frauduleux sur l'Internet** (une bicyclette, achetée et livrée aux USA, pour 11 750 FF). Une enquête interne à AMERICAN EXPRESS n'a pas permis de remonter jusqu'à l'auteur de la fraude. Ci-joint, lettre d'AMERICAN EXPRESS à Mme Louise Dupont.

Les fraudes ont donc eu lieu à la même époque sur des cartes de crédit différentes mais **portant des noms identiques et semble-t-il à travers les services du même fournisseur d'accès à l'Internet.**

M. Daniel Dupont est salarié COMPUSERVE et s'est ouvert de ces fraudes et tentatives auprès de ses supérieurs. Tout semble porter à croire qu'une personne disposant d'un accès privilégié aux fichiers de COMPUSERVE a utilisé les informations qui s'y trouvent pour réaliser ces fraudes.

La Direction de COMPUSERVE pense pouvoir retrouver dans ses ordinateurs la trace de ces tentatives de fraude.

C'est pourquoi, en accord avec Mme Louise Dupont et son fils Daniel Dupont, ainsi qu'en accord avec la Direction de COMPUSERVE et celle du Crédit Commercial de France, **je porte aujourd'hui plainte pour tentative d'escroquerie sur la base des faits qui précèdent.**

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Jean Dupont

Copie: personnes citées

PJ: lettre AMERICAN EXPRESS du DDDDD 1998, créditant définitivement Mme Louise Dupont de l'annulation de la vente frauduleuse.